



**Déclaration municipale sur l'accès au logement**  
**Adoptée le 17 septembre 2024**

**ATTENDU QU'**une importante pénurie de logements abordables affecte l'ensemble de la municipalité d'Edmundston, tout comme ailleurs au pays;

**ATTENDU QU'**Edmundston est aux prises avec un taux d'occupation supérieur au point d'équilibre du marché. La difficulté à laquelle une grande partie de la population est confrontée pour accéder à la propriété, habiter un logement locatif abordable ou obtenir un logement social nuit à l'atteinte des orientations et des objectifs municipaux en matière de mixité et de cohésion et de développement économique;

**ATTENDU QUE** la population d'Edmundston est confrontée à un écart croissant entre ses revenus, d'une part, et le prix des loyers et des maisons, d'autre part. Ainsi, malgré les aides fiscales et les prestations gouvernementales, près du quart des ménages à Edmundston vit dans un logement inadapté, notamment qu'il est de taille non convenable; que des réparations sont requises ou que plus de 30 % du revenu du ménage est consacré aux frais de logements;

**ATTENDU QUE** comme conséquence, une grande part des ménages éprouvent des difficultés à accéder à la propriété, à un logement abordable, à un logement répondant à leurs besoins, et à joindre les deux bouts;

**ATTENDU QUE** la municipalité d'Edmundston a décidé d'agir en matière de logement dans le cadre de ses compétences en aménagement du territoire et de développement en assurant le partage de la contribution municipale aux programmes de logements fédéral et provincial ;

**ATTENDU QUE** la municipalité d'Edmundston estime que :

- l'accès au logement abordable et de qualité est un élément constituant essentiel à la qualité de vie de toutes et tous et à la cohésion sociale de la municipalité;
- pour être en mesure de contribuer pleinement à la vie économique, sociale et culturelle, chaque personne doit pouvoir compter sur un toit;
- les gouvernements de proximité sont les mieux placés pour identifier les besoins sur le terrain et cibler des solutions concrètes et efficaces à mettre en place pour y répondre efficacement;
- en vertu de leurs compétences en matière d'aménagement du territoire, les municipalités peuvent agir sur les enjeux d'habitation et dans la mesure de leurs moyens seulement;
- le logement est d'abord et avant tout une responsabilité qui incombe aux gouvernements provincial et fédéral. Il est nécessaire de continuer à bonifier les programmes de financement pour répondre aux besoins pressants d'une grande partie de la population;
- investir en habitation, c'est miser sur une infrastructure qui organise nos milieux de vie et dynamise fortement notre économie. Nos actions doivent contribuer au développement de

**milieux de vie de qualité pour toutes et tous et favoriser à la fois la densification intelligente, les déplacements actifs, le transport en commun et le développement communautaire;**

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal d'Edmundston prenne position en faveur de l'accès au logement pour toutes et tous, peu importe le statut;**

**QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil municipal d'Edmundston déclare que :**

- 1. en collaboration avec les gouvernements provincial et fédéral, il faut continuer de bonifier et développer le programme municipal d'incitatifs visant la création de logements sociaux, abordables et convenables, surtout qu'Edmundston a besoin d'un minimum de 2 500 logements d'ici les 20 prochaines années;**
- 2. l'ajout de logements est l'affaire de tous. La collaboration avec le secteur privé, les partenaires communautaires, les organismes à but non lucratif (OBNL) et coopératives de logement est essentielle pour la construction de nouveaux logements, tout en s'assurant que les programmes favorisent la construction et la réhabilitation d'immeubles de qualité en intégrant notamment de hauts standards de performance écoénergétique pour minimiser leur impact écologique et les frais d'exploitation à moyen et à long terme;**
- 3. la Municipalité d'Edmundston doit être prioritaire quand vient le temps d'acquérir des terrains publics pour réaliser les projets de logements sociaux et abordables;**
- 4. la Municipalité d'Edmundston verra à s'assurer de l'inclusion du logement social, abordable et familial assurant la mixité sociale sur l'ensemble du territoire et, notamment, le long des corridors de transport en commun et à proximité des services;**
- 5. la Municipalité d'Edmundston fait de la construction du logement une priorité, en mettant en place une équipe dédiée qui voit au succès des initiatives, en lien avec les objectifs globaux de sa planification stratégique.**

**Eric Marquis, maire  
Et les membres du conseil municipal**

## **MUNICIPAL DECLARATION ON ACCESS TO HOUSING**

**WHEREAS** a major shortage of affordable housing is affecting the entire Municipality of Edmundston, as it is elsewhere in the country.;

**WHEREAS** Edmundston is struggling with an occupancy rate that is higher than the market's equilibrium point. The difficulty that a large part of the population faces in accessing home ownership, affordable rental housing or social housing hinders the achievement of municipal orientations and objectives in terms of diversity, cohesion, and economic development;

**WHEREAS** The population of Edmundston is faced with a growing gap between its income, on the one hand, and the price of rents and houses, on the other. As a result, despite tax assistance and government benefits, nearly a quarter of Edmundston households live in unsuitable housing, particularly if it is of an inadequate size, requires repairs, or spends more than 30% of household income on housing costs;

**WHEREAS** as a result, a large proportion of households have difficulty accessing home ownership, affordable housing, housing that meets their needs, and making ends meet;

**WHEREAS** The Municipality of Edmundston has therefore decided to act in the area of housing as part of its land use planning and development responsibilities by adding a municipal contribution to the federal and provincial housing programs;

**WHEREAS** the Municipality of Edmundston believes that:

- access to affordable, quality housing is an essential component of the quality of life of everyone and of the municipality's social cohesion;
- to be able to contribute fully to economic, social, and cultural life, everyone must be able to count on a roof over their heads;
- local governments are in the best position to identify needs on the ground and target concrete and effective solutions to meet them effectively;
- by virtue of their powers over land use planning, municipalities can act on housing issues, but only within their means;
- housing is first and foremost a responsibility of the provincial and federal governments. Funding programs must continue to be improved to meet the pressing needs of a large part of the population;
- investing in housing means investing in an infrastructure that organizes our living environments and makes our economy more dynamic. Our actions must contribute to the development of quality living environments for everyone and encourage intelligent densification, active travel, public transport, and community development;

**BE IT RESOLVED THAT** the Edmundston Municipal Council take a stand in favour of access to housing for all, regardless of status;

**BE IT ALSO RESOLVED THAT** the Edmundston City Council declares that:

1. in collaboration with the provincial and federal governments, we must continue to improve and develop the municipal incentive programs for the creation of social, affordable, and suitable housing, especially since Edmundston needs a minimum of 2,500 housing units over the next 20 years.;

- 2. Adding housing is everyone's business. Collaboration with the private sector, community partners, non-profit organizations and housing cooperatives is essential for the construction of new housing units, while ensuring that programs promote the construction and rehabilitation of quality buildings by integrating high energy efficiency performance standards to minimize their ecological impact and operating costs in the medium and long term;**
- 3. the Municipality of Edmundston must be a priority when the time comes to acquire public land for social and affordable housing projects;**
- 4. the Municipality of Edmundston will see to the inclusion of social, affordable, and family housing to ensure social diversity within our boundaries, particularly along public transit corridors and near services;**
- 5. the Municipality of Edmundston has made the construction of housing a priority by setting up a dedicated team to ensure the success of initiatives in line with the overall objectives of its strategic plan.**